



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-026

Séance du jeudi 13 avril 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la
délibération : 29

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS.

Excusées donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Madame Isabelle SOULET, Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Monsieur Jean Luc CANTALOUBE, Madame Sylvie BASCOUL donnant procuration à Madame Isabelle CLAMET, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés : Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Françoise HOULES, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Budget Principal : Affectation du résultat 2022

Monsieur le Président informe l'assemblée que, lors de la séance du 23 février 2023, le Compte Administratif 2022 a été voté en conformité avec le compte de gestion et a fait ressortir un compte de résultat ainsi présenté :

Section de fonctionnement :	
Dépenses de fonctionnement :	4 116 625,99
Recettes de fonctionnement :	4 509 197,78
Résultat de l'exercice 2022	392 571,79
Résultat à la clôture de l'exercice 2021 :	1 339 794,80
Résultat cumulé 2022 :	1 732 366,59

Section d'investissement :	
Dépenses d'investissement :	1 130 992,99
Recettes d'investissement :	2 054 969,29
Résultat de l'exercice 2022	923 976,30
Résultat à la clôture de l'exercice 2021 :	- 1 034 896,46
Résultat cumulé 2022 :	- 110 920,16
Restes à réaliser dépenses :	1 010 400,00
Restes à réaliser recettes :	918 200,00
Solde restes à réaliser :	92 200,00
Besoin de financement de la section d'investissement :	203 120,16

Le résultat cumulé de fonctionnement 2022, soit, + **1 732 366,59 €**, sera repris au budget de l'exercice 2023 à la ligne 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » (correspondant au besoin de financement de la section d'investissement) pour un montant de + **203 120,16 €** et le solde à la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de + **1 529 246,43 €**.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**, vote l'affectation de ces résultats.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Nadège BARTHE DE LA OSA

